



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 116

Question écrite n° 46622

Texte de la question

M. François Calvet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget et à la réforme budgétaire sur l'opération d'allongement et de mise aux normes de la route nationale 116 dans le département des Pyrénées-Orientales. Alors que le dossier technique est prêt et l'appel d'offres lancé, des motivations d'ordre budgétaire semblent freiner l'avancement de cette opération indispensable en termes de désenclavement et pourtant inscrite, dès l'origine, au contrat de plan 2000-2006. Compte tenu de l'urgence, il lui demande à quelle date pourront être rétablis ces crédits travaux.

Texte de la réponse

Le respect du plafond des dépenses de l'État voté par le Parlement a conduit le Gouvernement à mettre en oeuvre une réserve de précaution destinée à faire face aux dépenses supplémentaires déjà engagées et financer les éventuels aléas. Le budget consacré à l'investissement routier participe pleinement de cet effort de maîtrise des dépenses publiques, lequel impose une sélectivité significativement accrue dans le choix des opérations. Dans ces conditions, le ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer donne la priorité aux opérations dont les travaux ont déjà été engagés. Il n'a donc pas été possible d'inscrire au titre de la programmation 2004 l'opération d'allongement et de mise aux normes de la route nationale 116 dans le département des Pyrénées-Orientales. L'État maintient toutefois son engagement de mener à leur terme les contrats de plan, comme le Gouvernement a eu l'occasion de l'affirmer lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 18 décembre 2003.

Données clés

Auteur : [M. François Calvet](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46622

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7073

Réponse publiée le : 23 novembre 2004, page 9198